

---

*Entre « chimie intime » et prédication*

## **Les cours de Michelet au Collège de France (1838-1851)**

*The Lectures of Michelet at the Collège de France (1838-1851). Betwixt “Intimate Chemistry” and Sermons*

*Die Vorlesungen von Michelet am Collège de France (1838-1851). „Innere Chemie“ oder Predigt?*

*Las clases de Michelet en el Collège de France (1838-1851). Entre « química íntima » y predicación*

**Claire Gaspard**

---



### **Édition électronique**

URL : <https://journals.openedition.org/histoire-education/1835>

DOI : [10.4000/histoire-education.1835](https://doi.org/10.4000/histoire-education.1835)

ISSN : 2102-5452

### **Éditeur**

ENS Éditions

### **Édition imprimée**

Date de publication : 1 septembre 2008

Pagination : 99-112

ISBN : 978-2-7342-1132-7

ISSN : 0221-6280

### **Référence électronique**

Claire Gaspard, « Les cours de Michelet au Collège de France (1838-1851) », *Histoire de l'éducation* [En ligne], 120 | 2008, mis en ligne le 01 janvier 2013, consulté le 20 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/histoire-education/1835> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/histoire-education.1835>

---

*Entre « chimie intime » et prédication*

## **Les cours de Michelet au Collège de France (1838-1851)**

Claire GASPARD

---

« Cette imprudence qui a fait la force  
et la vie de mon enseignement ».

Jules Michelet,  
*Des Jésuites.*

Les cours donnés par Michelet au Collège de France, de février 1838 à mars 1851, peuvent être regardés comme une sorte de monument historique. Ils ont contribué à la fermentation des esprits autour de la Révolution de 1848 et drainé l'agitation de la « jeunesse des écoles ». Jules Vallès en garde le souvenir :

Le cours de Michelet est notre grand champ de bataille. Tous les jeudis, on monte vers le Collège de France. On a fait connaissance de quelques étudiants, ennemis des Jésuites, qu'on ramasse en route, et nous arrivons en bande dans la rue Saint-Jacques. [...] Je sais bien que Michelet est des nôtres et qu'il faut le défendre. [...] Quelle belle tête tout de même, et quel œil plein de feu ! Cette face osseuse et fine, solide comme un buste de marbre et mobile comme un visage de femme, ces cheveux à la soldat mais couleur d'argent, cette voix timbrée, la phrase si moderne, l'air si vivant ! Il a contre le passé des hardiesses à la Camille Desmoulins ; il a contre les prêtres des gestes qui arrachent le morceau ; il égratigne le ciel de sa main blanche<sup>1</sup>.

---

1 Jules Vallès, *Le Bachelier*, chap. VI, « La politique ».

On ne peut nier qu'il y ait quelque chose d'exceptionnel dans ce cours de Michelet au Collège de France, puisque le professeur s'est lancé dans la bataille politique au mépris de sa sécurité et de son avenir personnels. Mais il est certain aussi que ce « monument » d'enseignement donne à voir, amplifiés et donc plus manifestes, quelques problèmes généraux inhérents à tout cours magistral.

Paul Viallaneix a recueilli, dans une édition savante<sup>2</sup>, différents comptes rendus de ces cours et transcrit les notes de la main de Michelet conservées à la Bibliothèque historique de la ville de Paris (BHVP). Cette édition permet d'avoir un aperçu assez précis du cours professé oralement et de le confronter avec les livres que Michelet a publiés sur les mêmes sujets, soit antérieurement, soit simultanément, soit postérieurement. À l'aide de ces documents, nous pourrions examiner le cours magistral comme lieu d'élaboration de contenus de pensée et d'enseignement nouveaux, non traditionnels. Dans quelle mesure le lieu (le Collège de France), le public, les circonstances ont-ils influé sur l'évolution de l'enseignement de Michelet ? Et quelles « inventions » (pour reprendre le terme de Michelet) sont sorties de ce creuset ?

## I – De l'écrit à l'oral et vice-versa

*Verba volant* : pour reconstituer les cours de Michelet, l'éditeur s'est nécessairement appuyé sur des documents écrits. Le tableau I donne une vue synthétique des sources utilisées.

Date	Titre	Source
1838	Moi-Paris	Compte rendu dans le <i>Journal général de l'Instruction publique</i> (7 livraisons, d'avril à novembre 1838) et 3 notes manuscrites de Michelet.
1839	De la scolastique au principe moderne	Compte rendu dans le <i>Journal général de l'Instruction publique</i> (11 livraisons, de janvier à novembre 1839), et sténographie d'Alfred Dumesnil (utilisable pour les dernières leçons).
1840	Renaissance	Un plan et des notes de la main de Michelet et la sténographie de Dumesnil.
1841	Éternelle Renaissance	La sténographie de Dumesnil et quelques notes de la main de Michelet.

2 Jules Michelet, *Cours au Collège de France*, éd. par Paul Viallaneix avec la collaboration d'Oscar A. Haac et Irène Tieder, Paris, Gallimard, 1995, 2 vol.

1842		Interruption de la sténographie Dumesnil (maladie de sa mère). Un plan et quelques notes très elliptiques de Michelet.
1843 – 1	La vraie vie au Moyen Age	Pour la 1 <sup>re</sup> leçon : compte rendu épistolaire de Dumesnil à Noël ; puis, C.F. I, 283-387.
1843 – 2	Des Jésuites	Cours imprimé, Hachette, 1843.
1844	Rome et la France	Texte de la leçon inaugurale dans <i>Le Siècle</i> , puis C.F. (très elliptique).
1845	L'esprit et la portée de la Révolution	C.F. II, 37-210.
1846	De la nationalité	C.F. II, 230-389.
1847	De la Révolution	C.F. III, 9-121.
1848		Cours du 1 <sup>er</sup> semestre imprimé et réédité en 1877 sous le titre : <i>L'Étudiant</i> . 2 <sup>e</sup> semestre : C.F. III, 136-191.
1849	L'amour, l'éducation	C.F. III, 218-259 ; C.F. III, 279-329.
1850	Éducation de la femme	C.F. III, 7-158. Cours présentant des lacunes, plusieurs plans, et plusieurs versions de certaines leçons.
1851	Mon droit et mon principe	C.F. IV, 163-268. Michelet a fait lui-même imprimer le texte des deux dernières leçons.

**Tableau I : Cours de Michelet au Collège de France : sources du texte édité par Paul Viallaneix**

(« C.F. » désigne les notes préparatoires manuscrites déposées dans le fonds Michelet de la BHVP).

L'édition Viallaneix se fonde donc essentiellement sur les notes préparatoires manuscrites de Michelet. Celui-ci a parfois pris soin de faire imprimer lui-même les parties de son cours les plus brûlantes politiquement, pour éviter que sa pensée ne soit déformée dans le feu de la controverse. En complément des pages, manuscrites ou imprimées, émanant de Michelet lui-même, P. Viallaneix a utilisé une sorte d'enregistrement sténographique des premières années du cours par l'élève préféré – et futur gendre – du maître, Alfred Dumesnil. On peut s'appuyer aussi, quoique avec plus de réserves, sur les comptes rendus de presse de ces cours solennels au Collège de France, considérés comme un événement sur la scène intellectuelle : pendant les deux premières années (1838-1839), le chroniqueur du *Journal général de l'Instruction publique* s'est montré assidu et a manifesté une admiration fervente. Mais aux moments où Michelet se jette à corps perdu dans les batailles religieuses et politiques (1843, 1848), il se méfie lui-même des sténographies orientées que des « mouchards » ne manqueront pas de transmettre aux journaux hostiles ; c'est pourquoi il prend la précaution de faire imprimer sous son contrôle ce qu'il a voulu pro-

fesser oralement au Collège de France. L'ensemble de ces divers documents écrits, avec les indices qu'ils contiennent, donne une idée approximative – et pourtant la plus fidèle possible – de ce qu'ont entendu les auditeurs du Collège de France.

Une autre question est celle des rapports entre le cours professé oralement et l'œuvre écrite de Michelet. Le tableau II fait correspondre, à la ligne directrice de chaque ensemble de leçons, les livres publiés par l'historien. On voit qu'au début, Michelet puise dans ses recherches déjà publiées pour alimenter le cours ; ensuite, il arrive parfois que la version imprimée du cours l'accompagne, ou remplace des leçons interdites ; surtout, on constate que, de plus en plus régulièrement, le cours devient le banc d'essai d'idées nouvelles et précède de nouveaux ouvrages, soit de quelques mois, soit de plusieurs années.

Cours oral	Publication		
	antérieure	simultanée	postérieure
Moyen Âge (1838)	<i>Histoire de France</i> , I-II-III-IV		
Renaissance (1840-41)			<i>Histoire de France</i> , V-VI
Philosophie de l'histoire (1842)			<i>La Sorcière</i> (1862)
Les Jésuites (1843)		<i>Des Jésuites</i>	
Rome et la France (1844)			<i>Du prêtre, de la femme, de la famille</i> (1845)
L'esprit de la Révolution (1845)			<i>Le Peuple</i> (1846)
La nationalité (1846)			
De la Révolution (1847)		<i>Histoire de la Révolution française</i>	
Cours suspendu du 2 janvier au 6 mars 1848		<i>L'Étudiant</i>	
Cours suspendu le 13 mars 1851			<i>L'Amour</i> (1858), <i>La Femme</i> (1860), <i>Nos Fils</i> (1869)

Tableau II : Les cours de Michelet et leur publication

Lorsqu'il entame la série de ses cours au Collège de France, en 1838, Michelet s'appuie sur les quatre premiers tomes, déjà imprimés, de

son *Histoire de France* : d'après le chroniqueur du *Journal général de l'Instruction publique*, il lit directement en chaire de longues pages de son récit des croisades. Mais dès la seconde année, le cours anticipe et prépare la publication des tomes V et VI de l'*Histoire de France*.

La relation est encore plus complexe entre le déroulement ultérieur du cours magistral et l'évolution de la vision du Moyen Âge développée par Michelet. Selon Jacques le Goff, « le beau Moyen Âge de 1833 s'était rapidement détérioré. De 1835 à 1845, dans les rééditions des trois premiers tomes, Michelet commençait à s'éloigner du Moyen Âge. [...] On peut supposer que l'évolution de Michelet face à l'Église et au christianisme est pour beaucoup dans cette volte-face. Il ne faut jamais oublier cette double lecture simultanée qu'il fait de l'histoire passée et de l'histoire contemporaine. L'anticléricalisme de Michelet s'affirme tout au long de la monarchie de Juillet. L'inspiration centrale du Moyen Âge en est atteinte »<sup>3</sup>. Le cours au Collège de France est le lieu par excellence de cette « double lecture simultanée » de l'histoire passée et présente. La philosophie de l'histoire qui s'y esquisse depuis 1840-1841 oppose un principe de vie et de fécondité (la Renaissance) à un principe de répétition, de stagnation, de mort (le pouvoir clérical). On retrouvera encore le fil de ces réflexions dans *La Sorcière*, en 1862.

En 1842, au moment où démarre la grande querelle sur l'enseignement qui va culminer avec le cours sur les Jésuites, Michelet prépare une série de cours sur « La vraie vie au Moyen Âge » :

Puisque je prends partout les exemples pour mon cours sur la philosophie de l'histoire, pourquoi, au lieu de prendre toujours la Renaissance des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, ne pas prendre la longue Renaissance depuis l'an 500 ? Là viendraient converger tous mes longs travaux depuis 1833 sur la religion, le droit<sup>4</sup>.

« La vraie vie au Moyen Âge » à laquelle Michelet s'intéresse, c'est celle des humbles, privés de la parole. L'historien s'attache, dans une perspective de longue durée, à la gestation de la nation dans les profondeurs du peuple. Le cours magistral est devenu le lieu où mûrit sa réflexion, où se préparent ses

3 Jacques Le Goff, « Les "Moyen Âge" de Michelet », *Pour un autre Moyen Âge*, Paris, Gallimard, 1977, p. 32-33.

4 Michelet, *Journal* du 9 décembre 1842 ; cité par Paul Viallaneix, *Cours au Collège de France*, op. cit., t. I, p. 507.

nouveaux livres. Le cours de 1845 prépare *Le Peuple* (1846) : le phénomène est si net que P. Viallaneix a établi une table de concordance précise entre les deux textes<sup>5</sup>. À partir de 1848, Michelet rédige méthodiquement l'*Histoire de la Révolution*, sujet annoncé dans le cours magistral depuis 1845. Dès lors, le cours peut décoller dans d'autres directions, qui entretiennent des liens plus intimes avec sa philosophie de l'histoire et déboucheront sur d'autres publications : *L'Amour* (1858), *La Femme* (1860), *Nos Fils* (1869).

Michelet s'est posé à plusieurs reprises la question de faire imprimer directement ses leçons au Collège de France ; mais il ne l'a fait qu'exceptionnellement, dans des conditions très particulières. En général, il ne le souhaitait pas, et il s'en explique :

Un cours, en effet, une série de leçons improvisées, ce n'est nullement une œuvre littéraire. Le procédé est différent, contraire sous quelques rapports. Le livre, avant tout, doit être un, fondu d'un jet, sans suture ; les chapitres n'y doivent être que des divisions apparentes qui divisent seulement la fatigue du lecteur. Un cours, dont les leçons se succèdent avec intervalle, doit, dans chaque leçon, contenter l'esprit ; il faut que chacune présente une certaine unité, subordonnée, il est vrai, à l'unité générale. Les répétitions, qui sont généralement des défauts dans un livre, sont dans un cours une nécessité, souvent un mérite<sup>6</sup>.

Dans cet avertissement daté du 18 décembre 1847, Michelet se justifie de faire pourtant imprimer « à chaud » une série de cours, pour contourner l'interdit de professer dont il est victime. En 1877, il publiera une version plus travaillée de ce texte sous le titre *L'Étudiant*. Le caractère volontairement polémique de son enseignement avait déjà justifié l'impression immédiate des six leçons du deuxième semestre 1843, jointes à celles d'Edgar Quinet, sous le titre *Des Jésuites*. Une dernière fois, au printemps 1851, le professeur, contesté au sein même du Collège de France et bientôt définitivement interdit, a fait imprimer le texte de ses deux dernières leçons, pour donner plus de poids à ses paroles et pour qu'elles soient diffusées sans être déformées. Quand le cours devient moyen de combat dans l'esprit de son auteur, l'oral risque de se révéler faible et défaillant ; l'imprimé est une arme plus sûre et plus solide.

En dehors de ces périodes exceptionnelles, Michelet s'épanouissait effectivement dans le discours en chaire. Mais faut-il se fier à l'opposition qu'il semble faire entre les qualités d'un bon enseignement oral et celles d'un livre ? Dans

---

5 *Cours au Collège de France, op. cit.*, t. II, p. 12.

6 Michelet, avertissement à la publication du cours interdit du 1<sup>er</sup> semestre de 1848, *ibid.*, t. II, p. 263.

les faits, chez lui, la frontière entre l'écriture et le discours oral est ténue. Ses cours n'étaient pas toujours, comme il le prétend, « des conversations avec le public ». Beaucoup de cours sont pré-rédigés dans les fiches conservées à la BHVP, qui contiennent de véritables envolées oratoires. Citons, par exemple, dans le cours de 1842, le dialogue de la Vierge et du Diable se disputant une âme, d'après un drame de Bartole<sup>7</sup>, et la conclusion de ce cours, intitulée « La mort, un obstacle ? Non, un accouchement » :

Première et dernière question : « Mais la mort, qu'y faire ? » La nier ! L'homme entreprit, chose bizarre, de dialoguer contre la nature, de la regarder en face, de lutter ainsi à sa manière contre la destruction. [...] Plus l'homme passe et plus il crée. Il fixe au passage les chères images de la réalité vivante, et, au niveau de la vie, il dresse les songes réalisés de sa pensée ! Ainsi la rapide Grèce, par-dessus sa réalité fluide, engendre une Grèce durable, Grèce de marbre et d'airain. Tout ce qu'elle perd en hommes d'un jour, elle le refait en dieux immortels. Elle joue les dieux en effigies humaines qui vont se divinisant. Elle sculpte les vivants mêmes, les fait beaux et forts par la gymnastique. Que si la Grèce sculptée périsait elle-même en ses citoyens de marbre, la cité n'en mourrait pas. Elle vivrait dans l'inaccessible Acropole où l'art suprême de la Grèce, la philosophie, a bâti la République de Platon. Voici l'héritage fécond de la Grèce : citoyens de pierre, cité idéale. [...] Faire la cité universelle, c'est encore un nouvel art, comme le fut l'art romain. [...] Il faudrait qu'elle eût tout en elle, mais qu'elle eût tout dans la justice. La justice, c'est l'art de durer<sup>8</sup>.

Dans les cours de Michelet, le discours oral et l'écriture ne s'opposent pas vraiment ; ils sont plutôt complémentaires – l'écrit préparant l'oral et réciproquement – et son style personnel les mêle constamment l'un à l'autre.

## II – Un public et un moment historique particuliers

Que la présence d'un public influe sur le contenu d'un cours professé oralement, c'est une évidence d'ordre général. Mais comment, dans le cas de Michelet ? Voilà qui n'est pas facile à déterminer. Outre la presse, peu fiable, on peut consulter sa correspondance et ce qu'il écrit lui-même dans son *Journal*. Enfin, et surtout, une lecture attentive du cours peut nous renseigner sur la relation qui se tissait entre le professeur et son auditoire : car le cours contient en creux l'image que le professeur se fait de son public et l'écho des attentes qu'il lui prête.

7 *Ibid.*, t. I, p. 485-486.

8 *Ibid.*, t. I, p. 498 et 500.

Le 26 décembre 1850, ouvrant un cours qu'il s'attend à voir bientôt interdit, Michelet déclare :

Je ne parle pas exclusivement aux jeunes gens, mais à tous.

Le Collège de France a été fondé hors de l'Université. Point d'inscription, point d'examen, point d'inspection universitaire. Ce n'est point une école proprement dite. C'est l'enseignement européen de la liberté elle-même qui se parle et se répond. Tout ce qui se dit ici se dit dans la haute et absolue liberté de la conscience. C'est le dialogue de la conscience avec elle-même, par-devant la foule<sup>9</sup>.

Il met ainsi en avant la spécificité du Collège de France, lieu de liberté face à l'Université dès sa fondation. Critiqué pour la dimension politique de son enseignement, Michelet s'arc-boute, en quelque sorte, sur la tradition du lieu, tout en glissant insensiblement de la liberté de définir le contenu de son cours à la liberté d'une sorte de prédication politique. Toutefois, il proteste qu'il a enseigné « dans les limites de son droit » et se justifie par le fait qu'il occupe justement la chaire d'histoire et de morale, indissolublement liées : une chaire expressément vouée à la philosophie de l'histoire, dont la spécialité doit consister à tirer leçon du passé pour construire l'avenir. Un tel enseignement, déclare Michelet, est « adressé non à des élèves, mais à des égaux ».

Quel est donc son public ? Dans l'auditoire très mêlé qui se presse à ses cours, on peut distinguer plusieurs composantes : de simples curieux, attirés là par une sorte de phénomène de mode ; des dames, à la présence desquelles Michelet se montre favorable et sensible (« Quant aux dames, il ne faut point les exclure. M. Villemain disait à Quinet en 1843 : "J'espère que les dames y seront, c'est une garantie d'ordre" »<sup>10</sup>) ; des disciples fervents, comme Alfred Dumesnil, Eugène Noël, ou le chroniqueur enthousiaste du *Journal général de l'Instruction publique* en 1838-1839 – mais également des détracteurs du professeur, prêts à crier au scandale ; enfin, la « jeunesse des écoles » qui, en bloc, le suit et le soutient dans ses prises de position les plus hardies. Le témoignage d'un étudiant en droit venu là par curiosité, donne une idée de l'ambiance du cours de Michelet en 1850 :

La foule m'a porté dans l'amphithéâtre ; c'est à peine si, en un quart d'heure, j'ai touché cinq ou six fois le sol. Arrivés dans l'enceinte, les étudiants ont commencé par chanter la *Marseillaise*, le *Chant du Départ*, puis *Les Girondins*.

---

9 *Ibid.*, t. II p. 643.

10 Lettre de Michelet, 28 janvier 1846, citée par P. Viallaneix, *ibid.*, t. II, p. 108.

Vinrent ensuite et successivement les cris, frénétiquement applaudis, de : « Vivent les Hongrois ! Vivent les Italiens ! Vive le pape chef spirituel, à bas le chef temporel ! » Le tumulte ne cessa qu'à l'arrivée de M. Michelet. [...] Ce sont ses allusions politiques, d'une finesse exquise, d'une actualité fort intéressante, qui lui ont valu l'immense popularité dont il jouit. Le sujet par lui traité cette année est : *l'éducation des femmes*. [...] J'ai fini par être empaumé ; franchement, on deviendrait idiot à ne suivre que des cours de droit<sup>11</sup>.

Dans ce public, c'est aux étudiants que Michelet orateur s'adresse essentiellement, c'est eux que le titulaire de la chaire d'histoire et de morale cherche à transformer par son enseignement : ces jeunes bourgeois, il rêve de les rapprocher du peuple. Dans le cours du premier semestre 1848, publié sous le titre *L'Étudiant*, il va jusqu'à les inciter à désapprendre à lire pour mieux retrouver la mémoire orale et comprendre les aspirations du peuple. Mais il n'avait pas attendu le climat révolutionnaire de 1848 pour se poser en éclaircur de la jeunesse. Si l'on cherche à quel moment cette attitude caractéristique est apparue dans ses cours, il faut remonter jusqu'en 1841, début de ses réflexions personnelles sur la philosophie de l'histoire : élaboration de sa pensée sur le rôle pétrifiant de l'Église au Moyen Âge, cristallisation des accusations qu'il lancera contre les Jésuites. Cette année-là, l'ensemble du cours est intitulé : « Méthode, mon auditoire ». Il dit à ses étudiants, en février 1840 : « Je ne viens pas pour enseigner l'histoire, mais bien pour vous la désapprendre. [...] À vous le soin de remplir votre mémoire par l'étude, à moi de la vider par la critique et d'y faire table rase »<sup>12</sup>. Michelet oppose deux démarches pédagogiques : l'ancienne, qui veut que l'étudiant répète la parole du maître, et la sienne, qui l'incite à re-crée de la pensée en remettant en question tout l'acquis. On reconnaît là, déjà, le projet qui sous-tendra le cours de 1848.

Mais on ne peut isoler cette proposition de méthode du contenu de l'enseignement de Michelet. La conclusion-bilan des cours de 1840-1841 esquisse déjà l'esprit du cours de 1845, du *Peuple* (1846) et de *La Sorcière* (1862) :

Nous voulons faire l'histoire de cette pauvre créature muette dont personne ne s'est soucié, l'histoire de ceux qui n'ont pas eu d'histoire, de ceux qui ont souffert, travaillé, languì, fini sans pouvoir dire leur souffrance. C'est l'histoire des castes laborieuses et méprisées, utiles et refoulées : grand peuple, peuple innombrable. C'est presque l'histoire du genre humain.

Sauf quelques cris de douleur, déchirants mais rares, inarticulés, qu'on entend de loin en loin dans le cours des siècles, ce peuple n'a pas parlé. Sa pensée

11 Henri Dabot, *Lettres d'un lycéen et d'un étudiant de 1847 à 1854*, Péronne, s.d., lettre du 2 janvier 1850 ; cité par P. Viallaneix dans *Cours au Collège de France*, op. cit., t. II, p. 527.

12 *Ibid.*, t. I, p. 344.

même, inerte et comme étouffée sous la pesanteur de ses maux, n'a presque jamais été distincte. Comment ferons-nous pour retrouver ce qui n'a pas été dit, ce qui à peine fut pensé ? <sup>13</sup>

Car l'historien s'identifie lui-même de plus en plus au peuple. Cette identification dont il fera état à nouveau après les terribles journées de juin 1848, il l'avait exprimée, déjà, en clôturant le cours-charnière, si important, de 1841 : « J'ai mêlé ma vie et mon enseignement. Ma vie et ma science sont la même chose. La rude histoire que nous avons travaillée ensemble nous a tous rajeunis »<sup>14</sup>. « Ensemble », car Michelet veut amener les étudiants non seulement à prendre fait et cause pour le peuple, mais à « se faire peuple ». C'est sa position d'enseignant dans sa chaire du Collège de France qui l'a amené, dès cette troisième année du cours, à poser ouvertement la question de ses responsabilités non seulement comme historien, mais comme maître à penser. Transformant sa chaire en tribune, il s'est mis en danger. En 1850, il en est réduit à se défendre lui-même, et malgré le soutien de ses étudiants, sa désillusion est grande : il lui faut bien constater qu'il n'a pas obtenu d'autres résultats que ces attaques auxquelles il est en butte. Son cours militant, à la fois politique et mystique, suscite tant de tumulte qu'il sera suspendu définitivement en mars 1851.

### **III - Quels contenus nouveaux furent engendrés là ?**

Le Collège de France n'est pas seulement une oasis de liberté, c'est aussi un foyer d'invention : contrairement à la démarche de répétition, de transmission d'un modèle, qui imprègne l'enseignement universitaire, les cours du Collège de France reposent sur la recherche permanente de l'innovation. Dans son *Journal*, à la date du 23 juillet 1850, Michelet évoque un « cours très pénible et de grande invention », qu'il n'a pu professer jusqu'au bout mais qui aboutira à la publication de *La Femme* en 1860.

N'ayons pas peur des banalités : un cours comme celui de Michelet, où se rencontrent l'homme vivant (avec ses affects), le public (avec ses attentes), l'histoire (avec ses contradictions et ses contradicteurs), est un véritable creuset de pensée. C'est le lieu d'une synthèse des découvertes faites dans les archives, mais aussi le lieu où émettre des hypothèses, anticipant les livres qui ne sont pas encore écrits. La singularité de Michelet par rapport à d'autres

---

13 *Id.*

14 *Ibid.*, t. I, p. 463 (leçon du 5 juillet 1841).

professeurs, plus conformistes et plus prudents, c'est qu'il ne gomme pas les aspérités, au contraire :

Pourquoi y a-t-il tant d'hommes d'esprit, de talent, et si peu qui portent fruit ? L'obstacle est-il dans l'esprit ? Non, mais dans une dépendance secrète, intéressée : ils veulent devenir possibles, rester possibles. L'historien est, au contraire, un homme qui veut rester impossible. Par exemple, si l'historien blessait deux religions, la religion de l'Inquisition et la religion de la Terreur, il serait sûr d'être impossible, parce que, tournant le dos au passé fini sans retour, il irait chercher la foi nouvelle qui n'a pas encore de dévot : la foi de l'avenir – et n'aurait pour lui que la foule immense, mais non groupée encore, de ceux qui espèrent et attendent<sup>15</sup>.

« Chercher la foi nouvelle », une foi sans Dieu, une religion de l'Homme, de l'avenir... : on voit où culmine l'ambition messianique de l'enseignement de Michelet, et aussi son ambiguïté. Le désir mystique de régénérer l'humanité était répandu parmi les quarante-huitards – et ce n'est pas ici le lieu d'énumérer tout ce qui vouait une telle recherche à l'impuissance. Ce qui est sûr, c'est que la dimension mystique de la rêverie fait partie du rôle de l'historien tel que Michelet le concevait au plus intime de lui-même. L'expression « la foule immense, mais non groupée encore, de ceux qui espèrent et attendent » fait référence à un grand texte classique (et romantique), dans lequel Michelet ne cesse de se projeter : la descente d'Énée aux Enfers, au sixième chant de l'*Enéide* de Virgile<sup>16</sup>. L'historien aussi est un *vates*, un homme inspiré qui a le pouvoir de ressusciter les morts et d'invoquer une ère nouvelle.

Ainsi, les rêveries obstinées de Michelet sur la mort et la résurrection ne sont pas étrangères au choix qu'il a fait du mot « Renaissance » pour désigner un passage, un moment (on a envie de dire « un moment de grâce ») dans l'histoire. Cet emploi correspond à la création d'un concept neuf, si l'on en croit le dictionnaire de Littré. Celui-ci donne pour première définition du vocable « nouvelle naissance », par exemple la renaissance du phénix ; il mentionne ensuite son emploi religieux : « au sens mystique, la renaissance des hommes en Jésus-Christ, leur régénération spirituelle » ; et en dernier lieu, comme le plus récent, l'emploi historique : « Absolument. – Époque où les lettres grecques font leur entrée en Occident ; ce qui excite la plus vive ardeur pour l'étude des monuments littéraires de l'Antiquité ». Littré rend à Michelet la paternité de cet emploi par la citation suivante :

15 *Ibid.*, t. II, p. 203.

16 Cf. *Journal* de Michelet, 1842 ; texte cité par Roland Barthes, *Michelet*, Paris, Seuil, 1974, p. 92.

L'aimable mot de Renaissance ne rappelle aux amis du beau que l'avènement d'un art nouveau et le libre essor de la fantaisie ; pour l'érudit, c'est la rénovation des études de l'antiquité ; pour le linguiste, le jour qui commence à luire sur le discordant chaos de nos vieilles coutumes ; est-ce tout ? (Michelet, *Histoire de France*, « Renaissance », p. 4).

Ce n'est pas tout, bien sûr : Michelet s'emploie à le montrer dans son cours de 1840-1841. Ajoutons que dans celui de 1843, intitulé « La vraie vie au Moyen Âge », il parle d'une « longue Renaissance depuis l'an 500 »<sup>17</sup>. À ses yeux, la délimitation chronologique compte beaucoup moins que le dynamisme du concept, sa valeur poétique : triomphe de la vie sur la mort, de la lumière sur les ténèbres (le clergé, en 1843, incarnant les ténèbres et la mort). Mais Littré n'avait pas l'esprit mystique.

Michelet, que ses étudiants surnommaient à juste titre « Monsieur Symbole », raisonne par analogies et se sert (à l'instar de Platon) de la puissance philosophique des métaphores ; on pourrait appeler cela « la méthode Michelet ». « Il faut une chimie intime », écrivait l'historien en préparant ses cours du printemps 1842<sup>18</sup>. Son implication personnelle est totale : elle comporte une dimension intellectuelle (il accomplit un énorme travail d'érudition et de recherche), une dimension politique, et une forte dimension imaginaire qui inclut la mise en jeu de son inconscient, clairement montrée par Roland Barthes et par Gaston Bachelard. L'écriture métaphorique de Michelet superpose ces différents plans, et il en résulte l'ouverture de nouvelles perspectives philosophiques. La « chimie intime » mêle passé et présent, vécu personnel et histoire collective : c'est une méthode certes critiquable dans le cadre d'une conception purement rationnelle de la recherche scientifique ; mais on peut se faire l'avocat du diable et plaider sa fécondité. Michelet, consciemment et volontairement, refuse les limites qu'imposent le cloisonnement disciplinaire et des méthodes trop spécialisées. Dans son cours du 30 mai 1850, il déclare que le savoir moderne, trop parcelaire et trop spécialisé, « s'essouffle ainsi comme une machine à vapeur qui se priverait de... vapeur »<sup>19</sup>. Pour avancer, il marie l'eau et le feu, lance des ponts entre les époques et les disciplines : droit, philologie, histoire des sciences et histoire de l'art... Tout est dans tout : la « méthode Michelet » préfigure une anthropologie globale. Sa plus belle réussite est *La Sorcière* (1862), qui était déjà en germe dans le cours de 1843 sur « la vraie vie au Moyen Âge ». La phi-

---

17 *Cours au Collège de France*, *op. cit.*, t. I, p. 507.

18 *Ibid.*, t. I, p. 470.

19 *Ibid.*, t. II, p. 528.

losophie de l'histoire que Michelet a inventée n'est pas exactement celle qu'il cherchait, mais on ne peut nier la fécondité de sa « chimie intime ».

Car dans l'évolution de son cours, le feu des combats (même spectaculaires) influe moins que la lente maturation de sa pensée : il y a eu des tournants bien observables, mais préparés de si loin qu'on ne peut les qualifier de circonstanciels. Tout d'abord, entre 1841 et 1843, le tournant philosophique (recherche d'une nouvelle philosophie de l'histoire) précède et inspire la polémique contre les Jésuites. Ceux-ci réclamaient la liberté de l'enseignement... pour eux-mêmes, contre l'Université. En 1843, Michelet réplique en défendant le libre développement de la « vie » contre la stérilité de l'Église et en appelant de ses vœux une nouvelle religion : celle de l'Homme. Nouveau tournant en 1845, quand il lie la Renaissance à la Révolution : il intitule son cours « L'esprit et la portée de la Révolution » et commence à écrire *Le Peuple*. Enfin, entre 1848 et 1850, au milieu de l'effervescence politique et alors qu'il rédige les premiers volumes de *l'Histoire de la Révolution*, Michelet fait encore prendre un nouveau tournant à son cours : il y développe un fil de pensée messianique, centré sur la distinction entre érudition et éducation, le rôle de l'amour dans l'éducation, l'éducation des femmes...

Ces tournants dans le cours précèdent les événements politiques et les changements importants dans la vie de Michelet ; ils ne sont donc pas circonstanciels, mais correspondent à des besoins plus profonds de son esprit face aux questions qu'il se pose ; sa pensée évolue dans la continuité d'une sorte de développement organique. En dépit des apparences, ce ne sont pas les combats publics de 1843 et de 1848 qui ont infléchi le contenu des cours de Michelet : ces combats sont la conséquence, plutôt que la cause, de l'évolution de sa pensée. Les tournants pris par le cours sont antérieurs aux événements et tout est déjà en germe dans les leçons des années 1840-1841, quand Michelet essaie de passer d'un enseignement de l'histoire à quelque chose de nouveau : un enseignement de la philosophie de l'histoire. Il cherche comment et s'appuie sur son public et sur les événements, comme un nageur s'appuie sur l'eau, pour avancer. Le principe du mouvement, c'est la continuité d'une recherche dont des pans nouveaux se développent à certains moments, plus par nécessité interne qu'au gré des circonstances. Comme le disait Michelet, ce cours, « c'est le dialogue de la conscience avec elle-même, par-devant la foule ».

Lorsque son cours au Collège de France a été définitivement suspendu, en mars 1851, Michelet avait déjà éprouvé l'échec de sa prédication politique, de son aspiration à insuffler, de sa chaire, un nouvel idéal de vie à la jeunesse. Mais le rayonnement de son enseignement oral et de ses écrits, indissolublement liés, signale une autre forme de réussite. Il ne se trompait pas lui-même sur la source de cette réussite en revendiquant « cette imprudence qui a fait la force et la vie de mon enseignement ». Son imprudence exceptionnelle, encore plus sur le terrain de la méthode historique que sur celui de sa sécurité, lui a permis d'apporter des réponses spectaculaires à la question que rencontre chaque enseignant : comment se porter personnellement responsable et garant du contenu de son enseignement ? Michelet s'est risqué le plus loin possible dans la recherche d'une philosophie et l'invention d'une méthode ; sa philosophie de l'histoire est datée et sa méthode singulière – mais le chercheur a donné l'exemple et ouvert la voie pour les suivants, qu'ils choisissent de poursuivre dans son sillage ou de le récuser.

Claire GASPARD

Université et IUFM de Caen

claire.gaspard@noos.fr